

Conseiller territorial- ingénieur de formation DAFOP

Rectorat
Pôle école 21^{ème} siècle

DAFOP
Délégation académique à la
formation des personnels
RAF
Responsable académique de
formation

affaire suivie par
Véronique Charlier, RAF

Téléphone

03.26.05.69.09

Courriel
ce.dafop@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims Cedex

accueil du public
du lundi au vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

Mission auprès de la responsable académique de formation, déléguée académique à la formation des personnels

En référence aux principes et axes du schéma directeur national de la formation des personnels et aux objectifs définis dans le projet académique 2018-2021, les missions du conseiller territorial, ingénieur de formation pour les Ardennes sont :

- Ingénierie de formation :
recensement et analyse des besoins de formation des EPLE et des bassins
élaboration des projets de formation ;
- Construction des actions de formation correspondantes, ingénierie
pédagogique ;
- Mise en œuvre des actions ;
- Suivi et évaluation des actions ;
- Participation aux travaux collectifs de la délégation dont contribution à
l'élaboration du PAF ;
élaboration de guides, d'outils, de ressources à destination des
responsables des formations et des établissements ;
suivi de dossiers transversaux.

Le contexte d'exercice des missions :

Le chargé de mission est « conseiller en ingénierie de formation ». Il exerce ses fonctions au sein de la délégation académique à la formation des personnels de l'académie de Reims(DAFOP).

Ses missions le conduisent à travailler en collaboration avec l'ensemble des personnels de la DAFOP et sous l'autorité de la responsable académique de formation ainsi qu'avec différents services et délégations du rectorat ;

Il est basé à la DSDEN de Charleville-Mézière ;

Il est amené à se déplacer avec son véhicule personnel ou un véhicule de fonction dans le département des Ardennes et tout autre lieu de l'académie qui nécessite qu'il participe à des réunions concernant ses missions.

Compétences requises :

- Compétences relationnelles, de communication ;
- Maîtrise des outils numériques, notamment à distance;
- Connaissance des enjeux et des objectifs des missions d'un conseiller en ingénierie de formation ;
- Capacité à travailler en équipe et à mobiliser un réseau ;
- Connaissance du système éducatif et des partenaires extérieurs ;
- Capacité d'adaptation et d'organisation autonome et équilibrée du travail de façon à répondre à l'actualité des priorités de la délégation ;
- Compétences en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique ;
- Une expérience dans le domaine de la formation continue est souhaitable.

Les candidatures sont à adresser à ce.dafop@ac-reims.fr ; pour le **vendredi 29 janvier 2021**, délai de rigueur.